

(Lyon)* Bourg *Oyonnax/Bellegarde

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous
du 12/12/2010 au 02/07/2011

Sauf jours fériés	Lun à Ven	Lun*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Sam*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours	Sauf les Sam 4	Sauf les Sam 4	Tous les jours	Lun à Ven*	Ven*	Sauf Sam Fêtes	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Ven*	Ven*	Dim	Dim	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*							
		2														4	4			5							5	3	7	8														
LYON-PERRACHE								06.04								12.08																												
LYON-PART-DIEU								06.20								12.20																												
BOURG-EN-BRESSE		06.15		06.17				07.30		07.45	10.17		12.10			12.17		13.35	16.00							17.17																		
Ceyzériat				06.32												12.32																												
Villereversure				06.44												12.42																												
Simandre-sur-Suran																12.46																												
Cize-Bolozon																																												
Nurieux	06.35			07.08												13.23																												
BRION-MONTRÉAL-LA-CLUSE	06.40	07.00	07.00	07.15		07.30			08.30	11.00	11.10	12.56	13.10		13.30		14.20	16.45	16.55	18.05	18.01	18.10	19.10		19.00										19.30	19.30	19.30	20.00	20.10	20.08	20.35	20.40		21.15
Nantua		07.10	07.10			07.40							13.20						17.10	18.15		18.20	19.20																					
Les Neyrolles		07.14	07.14										13.24							18.19			19.24																					
Charix-Lalleyriat		07.20	07.20										13.30							18.25			19.30																					
St-Germain-de-Joux		07.27	07.27										13.37							18.32			19.37																					
Châtillon-en-Michaille		07.33	07.33										13.43							18.38			19.43																					
Bellegarde-Lycée		07.41	07.41										13.51							18.46			19.51																					
BELLEGARDE		07.50	07.50										14.00							18.55			20.00																					
Montréal	06.45			07.20						08.35	11.05					13.35		14.25	16.50																									
Martignat	06.50			07.25						08.40	11.10					13.40		14.30	16.55																									
Bellignat	06.56			07.31						08.46	11.16					13.46		14.36	17.01																									
OYONNAX	07.05			07.40			07.50			08.55	11.25		13.15			13.55		14.45	17.10																									
St-Claude	07.40						08.35			09.40	12.10		14.00					15.30	17.55																									
Morez																																												

Sauf jours fériés	Ven	Tous les jours	Lun à Sam*	Ven*
	5		9	
LYON-PERRACHE				21.00
LYON-PART-DIEU				21.12
BOURG-EN-BRESSE				22.12
BOURG-EN-BRESSE	21.17			22.22
Ceyzériat				
Villereversure				
Simandre-sur-Suran				
Cize-Bolozon				
Nurieux				
BRION-MONTRÉAL-LA-CLUSE	21.20	22.00		23.10
Nantua	21.30			
Les Neyrolles				
Charix-Lalleyriat				
St-Germain-de-Joux				
Châtillon-en-Michaille				
Bellegarde-Lycée				
BELLEGARDE				
Montréal	22.05			23.15
Martignat	22.10			23.20
Bellignat	22.16			23.26
OYONNAX	22.25			23.35
St-Claude				
Morez				

- Autocar du Transport Express Régional
- Train du Transport Express Régional
- Certains travaux peuvent modifier les horaires communiqués dans cette fiche. Avant votre départ, consultez ALLO TER au 0 891 67 68 00 (0,22€/mn), le site internet : www.ter-sncf.com (Rhône-Alpes), l'affichage en gare.
- Tous les trains TER sont autorisés au transport gratuit des vélos selon la place disponible. Pour la sécurité de tous, en cas de forte affluence, merci de ne pas tenter de monter à bord avec votre vélo sans l'autorisation du contrôleur.
- Le Réseau Routier Etudiant (ouvert à tous) permet également de relier Bourg-en-Bresse et Chambéry. Pour tout savoir : ter-sncf.com ou ALLO TER : 0 891 67 68 00 (0,22 €/mn).
- Entre Bellegarde et Brion est mis en place un service de transport adapté aux PMR en fauteuil roulant sur réservation. Tout savoir et réserver : 0 820 204 754 (0,11€/appel + tarif local).
- Le point d'arrêt des autocars se situe : pour Bellignat, Simandre et Ceyzériat, à la Mairie ; pour Nurieux, à la Poste.
- Certains autocars desservent également le lycée de Bellignat en fonction des besoins scolaires.
- Certains autocars desservent également la commune de Hautecourt Romanèche (école primaire).
- Les autocars circulant entre Bellegarde et Brion desservent également La Burbanche, Nantua (Esplanade) et La Cluse (Ville).
- Le point d'arrêt des autocars qui desservent la commune de Cize-Bolozon se situe au centre du village de Cize.
- 2 Cercle le 13 déc ; à partir du 3 jan sauf les 28 fév, 7 mars et 2 mai ; circule aussi le 14 juin.
- 3 Cercle le 17 déc ; du 7 jan au 24 juin sauf le 3 juin ; circule aussi le 1er juin.
- 4 Ne circule pas les 25 déc. et 1er jan.
- 5 Cercle le 17 déc ; à partir du 7 jan sauf les 4, 11 mars, 29 avr, 6 mai et 3 juin ; circule aussi le 1er juin.
- 7 Cercle le 12 déc ; du 2 jan au 19 juin sauf les 24 avr et 12 juin ; circule aussi les 25 avr, 1er, 8 mai et 13 juin.
- 8 Cercle le 12 déc ; à partir du 2 jan sauf les 20, 27 fév, 17, 24 avr et 12 juin ; circule aussi les 1er, 8 mai et 13 juin.
- 9 Ne circule pas le 3 juin ; circule aussi le 1er juin.